

Assemblée Générale du 20 décembre 2011

Membres du Conseil d'Administration :

- Présidente : Catherine DELOMPRÉ
- Vice-présidente : Frédérique DROPSY
- Trésorière : Nathalie PINEAU
- Secrétaire : Martine LANTIAT

Membres du bureau présents :

- C. DELOMPRÉ, N. PINEAU, C. AUBERT, M. LANTIAT, F. DROPSY, B. GUILLOT, M. BOIS, AM. GERVAIS, P. REGIDOR, P. AVENET, F. CHENEBY, E. DEHAYES, C. DUPONT, L. YGNACE, D. LECLERC, V. MONTERRAT, I. SOURIAU, A-M VEIGNEAU, P. ROEHRI, E. BEAUVAIS, M-C. BRETON

Membres du bureau excusés :

- O. VERY, M. ARMAND, E. GOLTRANT.

BILAN FINANCIER

- Fin 2011, il y a 21 cotisations (mais 22 adhérents, Amboise/Château Renault étant un seul adhérent), y compris SSIAD et HAD.
- La cotisation annuelle est de 15,00 €.
- Le solde créditeur est de 693,24 € (dont 330,00 € de cotisations en 2011). Les dépenses de l'année consistent en des fournitures de bureau à Top Office.

RAPPORT MORAL

GRESSIAD s'est réuni 8 fois en 2011.

Travaux effectués dans l'année :

- Création d'un annuaire des SSIAD d'Indre et Loire, commune par commune, avec présentation de cet annuaire aux établissements de santé.
- Fiche de poste aide-soignante
- Fiche de poste infirmière coordinatrice et directrice
- Groupe de travail sur modification à apporter à APOZEME
- Présentation de l'ANESM par Madame BERBESSON
- Réflexion sur la réforme de la tarification des SSIAD
- Prise de contact avec des revues professionnelles pour nous faire connaître (pas de retour pour l'instant).

PROJET 2012

- Ouverture de GRESSIAD à des SSIAD hors département, (actuellement, le SSIAD de Chatres sur Cher, Loir et Cher, est en cours d'adhésion).

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Mesdames DELOMPRÉ et LANTIAT étant démissionnaires, ont été élues :

- Frédéric DROPSY, Présidente
- Pascale RÉGIDOR, Vice-Présidente
- Véronique MONTERRAT, Secrétaire

MODIFICATIONS DIVERSES

1) Modifications des statuts :

- Article 3: le siège social est fixé au 95, rue Paul Vaillant Couturier 37700 Saint-Pierre-des-Corps
- Article 7 : composition de l'association : la phrase « chaque SSIAD adhérent a droit de vote » est remplacée par « chaque adhérent a droit de vote »

2) Modification du montant de l'adhésion :

- Le montant de la cotisation annuelle des infirmières coordinatrices adhérent à titre privé est porté à 10,00 €

Le rapport **moral** et le rapport **financier** sont adoptés

Fait à Langeais, le 20 décembre 2011

Présidente

Vice-Présidente

Trésorière

Secrétaire

Catherine DELOMPRÉ

Frédérique DROPSY

Nathalie PINEAU

Martine LANTIAT